

TENDANCES OBSERVÉES

Résumé

La mobilisation des fédérations participantes à cette seconde édition du guide en matière de RSE se caractérise par sa richesse et sa diversité.

A noter :

- L'affirmation du rôle de porte-parole des fédérations, pour faire connaître les avancées de leurs membres ;
- Leur légitimité pour répondre à la volonté des entreprises d'avancer de manière collaborative dans le domaine de la RSE, en travaillant sur leurs enjeux sectoriels ;
- Le développement d'initiatives, de méthodes et d'outils sur les sujets jugés pertinents pour le secteur et qui répondent aux enjeux ;
- L'association de plus en plus forte et visible des parties prenantes dans le développement de ces initiatives et outils ; la co-construction avec les parties prenantes étant un garant de la légitimité et de la robustesse des démarches ;
- La présence de thématiques prioritaires traitées par la majorité des fédérations : reporting, chaîne de valeur, implication des TPE/PME ;
- La mise en évidence du lien entre RSE et performance, en associant innovation et création de valeur ;
- Une dimension européenne / internationale sur la RSE qui tend à se développer.

La première partie des fiches concerne la démarche globale de la fédération avec trois focus : **ses enjeux RSE prioritaires, sa stratégie / ses engagements et son dialogue avec ses parties prenantes.**

Il n'existe pas de modèle type transposable d'une fédération à une autre. Chacune d'entre elles présente une approche qui lui est propre, avec ses spécificités en ce qui concerne par exemple la définition donnée à la RSE et son périmètre ou encore le vocabulaire utilisé (dimension RSE, ambition RSE, priorité RSE, enjeu RSE, action RSE, mission RSE, axe RSE, etc.). On note également que certaines fédérations font référence à l'utilisation d'un référentiel RSE (ISO26000, Pacte Mondial des Nations unies notamment) pour définir les enjeux RSE prioritaires du secteur.

Plusieurs fédérations ont un programme RSE formalisé en « chapeau » à partir duquel est coordonnée et déployée leur démarche. Pour d'autres, la stratégie RSE est composée de plusieurs supports d'engagement indépendants les uns des autres : une convention sur un sujet, un accord sur une autre thématique RSE, etc.

Stratégie développement durable pour la filière Terre Cuite

La stratégie de développement durable « Filière » mise en place en 2012, à l'initiative du CA de la FFTB, a pour ambition de :

- fédérer les industriels autour d'objectifs communs identifiés ;
- élaborer et suivre des indicateurs de performance permettant de réaliser un benchmark émulateur ;
- échanger et partager des bonnes pratiques liées au développement durable ;

- valoriser l'industrie de la terre au travers de ses pratiques vertueuses.

La stratégie de développement durable se veut modulaire et se déroule en trois étapes programmées sur trois ans. A la fois un outil de mobilisation interne et de valorisation externe, « les engagements de la Filière Terre cuite » définissent un ensemble commun d'objectifs prioritaires et traduisent l'investissement de la profession pour un développement durable.

Certaines fédérations ont par ailleurs lancé leur propre démarche RSE appliquée à leur organisation.

En ce qui concerne le dialogue avec les parties prenantes, différentes approches sont envisagées :

- Un comité parties prenantes dédié à la RSE dans son ensemble ;
- Des comités de pilotage liés à des projets RSE ;
- L'organisation de temps d'échanges avec les parties prenantes (tables rondes, journée thématiques).

Dans d'autres cas, la forme de dialogue varie en fonction du type de parties prenantes.

La seconde partie des fiches est consacrée aux **dispositifs d'accompagnement**.

La RSE est devenue un sujet récurrent dans les **informations diffusées** par les fédérations. Au-delà de la veille réglementaire et technique, elles travaillent sur la mise en avant de bonnes pratiques RSE. La majorité d'entre elles possède ainsi des pages dédiées au développement durable sur leur site internet (voire un site dédié) et incluent des informations sur l'actualité RSE dans les lettres d'informations destinées à leurs membres, ou dans leurs publications (magazines notamment).

Les **dispositifs de formation** jouent également un rôle crucial pour accompagner les entreprises. Ils varient en fonction du niveau de maturité des entreprises sur les sujets de RSE :

- La découverte du sujet ;
- La mise en place d'une démarche ;
- La valorisation d'une démarche ;
- L'aide à la mise en place d'un outil ou à la maîtrise d'un sujet RSE spécifique.

Programme de formation au développement durable dans le secteur de la propriété

- Atelier « Découvrez la démarche développement durable » (1 jour)

Cet atelier à destination des chefs d'entreprise et des dirigeants permet d'identifier les enjeux et les moyens pour intégrer le développement durable dans une entreprise de propriété et de découvrir les formations et outils RSE proposés par la FEP.

- Formation-action développement durable destinée aux dirigeants

La FEP a mis en place un dispositif d'accompagnement pour assister les chefs d'entreprise dans l'élaboration d'un plan d'actions développement durable. Ce dispositif s'articule autour de 4 jours de formation collective et d'un jour accompagnement personnalisé avec un consultant spécialisé, sur une durée de 8 mois. Les entreprises bénéficient d'une hotline téléphonique assurée par les consultants.

Depuis le lancement du Programme en 2008, ce sont 371 entreprises, représentant 70% des effectifs du secteur, qui ont suivi le dispositif de formation-action avec l'ambition de construire leurs propres stratégies et plans d'actions développement durable.

- Atelier « Valorisez votre démarche développement durable » (1 jour)

Le développement d'**outils** est une autre initiative clé pour apporter aux entreprises des solutions concrètes, pratiques et opérationnelles.

- Certains outils sont **spécifiques à un enjeu de RSE** donné, notamment sur la médiation inter-entreprises, les standards de qualité, etc.

Enjeu de médiation inter-entreprises : Centre de Médiation de la Filière Automobile

Le **CMFA** est une entité indépendante créée à l'initiative des organisations professionnelles de la filière (FIEV, FIM, Fondeurs de France, CPA, SNCP puis CCFA et FFC) en 2008, dont l'objectif est d'accompagner les entreprises dans la résolution amiable de litiges.

- La **mise en œuvre de textes réglementaires** fait également l'objet du développement d'outils pédagogiques afin de faciliter l'application de ces textes tout en prenant en compte les spécificités sectorielles (outil d'aide au management des substances réglementées, développement d'un outil de mise en œuvre du bilan de gaz à effet de serre, etc.).
- La majorité des fédérations développent des **outils avec une approche globale de la RSE**. En effet, elles créent des outils structurants, qui couvrent toutes les étapes de la démarche RSE (autodiagnostic, identification des enjeux prioritaires pour le secteur, construction du plan d'action, reporting/communication sur les actions), et portent sur l'ensemble des piliers du développement durable. Plusieurs de ces outils prennent appuis sur l'ISO 26000. Nombre sont également illustrés de bonnes pratiques issues du secteur.

Démarche RSE globale dans le secteur du conseil en communication

Depuis 2013, l'AACC propose aux adhérents une évaluation annuelle de leurs pratiques de communication responsable. L'objectif de cette étude est de mesurer, par le biais d'un Indice de communication responsable, la prise en compte des enjeux de RSE à deux niveaux :

- les stratégies RSE mises en place dans les agences, formalisées et éprouvées par un certain nombre de critères ;
- les pratiques de communication responsable (c'est à dire la prise en compte des critères de conformité des messages), la collaboration avec des parties prenantes externes et l'écoconception des moyens.

- Un nombre croissant de fédérations créent des outils permettant de mesurer la performance globale (lien entre RSE et business) : mesure des impacts et de la performance.

Calculateur de performance globale du secteur événement

Le **Calculateur de performance globale de l'industrie de l'événement** (Event Performance Index), développé par UNIMEV, est une plateforme informatique d'analyse et de reporting permettant aux entreprises du secteur, aux destinations d'accueil et aux décideurs politiques et économiques territoriaux d'anticiper, de piloter, de mesurer et de valoriser les retombées, les impacts socio-économiques, environnementaux, territoriaux et sociétaux des rencontres et événements, de leurs sites d'accueil et de l'industrie dans son ensemble.

- Aujourd'hui, un des enjeux pour les entreprises en matière de RSE est de parvenir à **suivre l'évolution constante des initiatives sur le sujet**, à un niveau national et international. Certaines fédérations proposent alors des outils de recensement. Par exemple, elles peuvent proposer un état des lieux par filière des labels pertinents pour démontrer les qualités sociales et/ou environnementales d'un produit.

Sur l'ensemble des outils que contient le guide, on observe la présence de tendances fortes et partagées :

- Les fédérations s'inscrivent dans une réelle démarche de **co-construction des outils** avec les entreprises adhérentes, afin d'assurer l'adéquation de l'outil à leurs besoins. Elles le font aussi avec les parties prenantes (pouvoirs publics, acteurs en amont ou aval de la chaîne de valeur, associations) qui challengent la démarche et lui apportent une plus grande légitimité ;
- Le **numérique** a imprégné la création des outils : ces derniers sont de plus en plus nombreux à être accessibles en ligne, à être interactifs, ou à s'appuyer sur une plateforme permettant la mise en commun des informations entre les acteurs ;
- Les fédérations accordent une attention particulière aux **TPE et PME**, qui constituent la majorité de leurs membres, et ont la volonté d'adapter les outils aux spécificités de ces entreprises, voire de développer des outils spécifiquement conçus pour ces dernières.

Les formats des outils sont très variés : sites Internet, kits, guides pratiques ou encore brochures de bonnes pratiques. De même, certains sont réservés aux membres de la fédération, quand d'autres sont accessibles au public et peuvent être utilisés dans d'autres secteurs.

Plaquette Économie circulaire pour le secteur des minerais, minéraux et métaux

En décembre 2014, A3M a publié une **plaquette dédiée à l'économie circulaire**. Cette plaquette s'inscrit dans la dynamique actuelle autour de cette thématique et vise à valoriser à la fois l'engagement de la profession, acteur engagé et essentiel de l'économie circulaire, sa place dans le cycle de vie des matériaux ainsi que les performances des produits métalliques en faveur de la transition écologique. Cette plaquette valorise les atouts des métaux, recyclables à l'infini, sans perte de qualité ou de matière.

Pour suivre ou pour impulser de nouvelles actions RSE, l'ensemble des fédérations possède au moins une **instance de réflexion** dédiée au sujet. Ces instances sont un lieu d'information et de partage entre fédérations et entreprises. Elles sont souvent accompagnées de groupes de travail sur des enjeux spécifiques (environnement, chaîne de valeur, énergie et changement climatique, relations client-fournisseurs, etc.). D'autres instances que celles dédiées à la RSE peuvent également traiter de ces questions : commissions innovation, juridique, sociale, etc.

En complément des initiatives de mobilisation interne des membres, la fédération peut décider de mettre en place des **actions de visibilité / communication externe**. Cela peut se traduire par différentes actions.

- Le développement de **signes de reconnaissance** (trophées, prix, challenges ou labels) pour valoriser les entreprises qui mettent en œuvre des solutions audacieuses et innovantes pour répondre aux défis de la RSE. La majorité d'entre eux sont le fruit d'une collaboration avec les parties prenantes : Etat (plus particulièrement représenté par les ministères de l'Economie, de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, ou du Logement), associations, autres organisations d'entreprises, établissements supérieurs, presse, etc.

Prix attribués dans le secteur de l'ingénierie

- Grand Prix National de l'Ingénierie

Organisé par Syntec-Ingénierie, en partenariat avec les trois ministères de l'Environnement, du Logement, et de l'Economie, le Grand Prix National de l'Ingénierie récompense chaque année des professionnels pour leurs projets exceptionnels d'infrastructures (transports, énergies,...), de construction, de produits industriels en France ou à l'international.

- Prix de l'Ingénierie du Futur

Ce prix, initié par Syntec-Ingénierie, distingue des projets réalisés par des étudiants d'écoles d'ingénieurs, d'universités ou des apprentis de CFA du Supérieur ayant imaginé des solutions scientifiques et technologiques pour répondre aux défis de demain.

Thème de l'année 2015 : Répondre aux enjeux du changement climatique

Thème de l'année 2016 : Repenser les territoires

- **L'organisation d'événements** afin de sensibiliser, débattre, ou encore présenter des bonnes pratiques relatives aux enjeux de RSE. Ces événements permettent de fédérer en interne, tout en valorisant l'implication du secteur à l'externe. On constate une variété dans les sujets évoqués : aux événements sur le développement durable en général s'ajoutent des événements thématiques sur des enjeux particuliers, souvent en prise avec l'actualité. Ainsi, par exemple, la COP21 a suscité l'organisation de nombreux colloques, conférences et débats. Souvent les sujets sont abordés par les fédérations sous l'angle de la contribution à la capacité d'innovation et à la compétitivité de l'entreprise. Enfin, là encore, l'implication des parties prenantes est un élément clé, visant à enrichir les débats.
- La publication de bilans des pratiques RSE de la fédération à travers des rapports RSE. Deux fédérations publient ce type de rapport ; six autres incluent des éléments RSE dans leur rapport annuel/d'activité.

FOCUS REPORTING

Afin d'aider leurs membres, certains secteurs ont élaboré des outils d'accompagnement sur le reporting RSE avec notamment des travaux sur la définition d'indicateurs communs. Huit secteurs d'activité ont mené ou vont prochainement lancer ce type de démarche : automobile, commerce et distribution, conseil en communication, événementiel, ingénierie, propriété, textile, tuiles et briques.

Indicateurs RSE pour le secteur commerce et distribution

L'Observatoire ESSEC de la Distribution Responsable (OEDR) a été créé en 2012, à travers la signature d'une convention de partenariat entre la FCD et l'ESSEC Business School. L'objectif est de disposer d'indicateurs communs permettant aux enseignes de mesurer l'efficacité de leur politique RSE et d'identifier les bonnes pratiques observées en France et à l'étranger. Au total, 26 indicateurs permettent de couvrir les questions clés de la RSE.

Cet Observatoire permet notamment aux enseignes de mettre en perspective leurs résultats, grâce au partage des valeurs maximales et minimales pour chaque indicateur.

Le développement de nombreux dispositifs d'accompagnement relatifs au reporting RSE répond à un besoin des entreprises de rendre compte de leurs actions en matière de développement durable. Soumises ou non à l'article 225 du code de commerce, elles s'appuient sur des indicateurs pour évaluer leur performance, mesurer leurs avancées et les communiquer à l'interne comme à l'externe. Le développement d'indicateurs RSE harmonisés au niveau du secteur offre aux entreprises un socle commun adapté aux spécificités de leur métier et axé sur les enjeux prioritaires, et leur permet de se comparer.

FOCUS CHAÎNE DE VALEUR

La gestion de la chaîne de valeur est une des préoccupations RSE majeures des entreprises. Les fédérations ont donc développé différentes initiatives sur le sujet :

- Des temps de dialogue spécifiques sur la relation donneurs d'ordre / fournisseurs. Par exemple, des secteurs d'activité se positionnent comme « porte-parole » et initient une discussion sur la RSE avec les principaux donneurs d'ordre de leurs membres (ou même des organismes d'évaluation des fournisseurs). L'objectif est ainsi d'expliquer à ces donneurs d'ordre les enjeux RSE pertinents du secteur ;
- Un dispositif de médiation pour la résolution de litiges entre donneurs d'ordre et fournisseurs ;
- Des plateformes de mutualisation des questionnaires / résultats d'audits des fournisseurs entre donneurs d'ordre d'un même secteur ;

Audits sociaux : initiative du secteur du commerce et de la distribution

Les membres de l'ICS (**Initiative Clause Sociale**) utilisent un référentiel commun outillé pour la réalisation des audits sociaux. Ces outils ne sont pas figés et évoluent dans le temps en fonction des réalités locales et afin d'intégrer une prise en compte des nouveaux risques.

Ce référentiel comprend un code de conduite conforme

aux recommandations du GSCP (*Global Social Compliance Program*), un document de présentation ICS envoyé au fournisseur avant l'audit, des profils d'usine, un guide d'exécution, un questionnaire d'audit, une notification d'alerte, un plan d'actions correctives, et une base de données commune.

- La thématique des risques fournisseurs étant clé, les secteurs se mobilisent également pour proposer des outils à leurs membres dans ce domaine.

Lignes directrices sur la relation donneurs d'ordre - sous-traitants pour le secteur textile

La Charte de la Sous-Traitance Maille-Textile-Habillement pose un certain nombre de principes directeurs et de clauses à intégrer au sein des contrats de sous-traitance, afin d'améliorer les relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants.

FOCUS TPE/PME

Un des challenges des fédérations est d'impliquer leurs membres TPE/PME sur les sujets de RSE. Si la majorité des dispositifs d'accompagnement développés jusqu'ici sont à destination de l'ensemble des entreprises du secteur, les TPE et PME peuvent nécessiter un accompagnement spécifique et des outils ciblés. Les initiatives dédiées sont variées :

- Des formations de sensibilisation et d'accompagnement ;
- Des chartes adaptées pour structurer les engagements ;
- Des outils d'aide à la mise en place d'une démarche RSE (autodiagnostic, identification des enjeux prioritaires, plan d'actions, reporting), en s'appuyant sur les bonnes pratiques du secteur.

Kit d'accompagnement à la mise en œuvre d'une démarche RSE dans le secteur des industries agroalimentaires

Afin d'accompagner les entreprises, et plus particulièrement les PME-TPE qui composent 98% de l'agroalimentaire, l'ANIA a réalisé un kit pratique et opérationnel, avec l'appui de l'ACTIA (Réseau français des instituts techniques de l'agroalimentaire). Il permet à chaque entreprise d'évaluer et de mettre en œuvre une démarche RSE adaptée aux spécificités des métiers de l'agroalimentaire, quel que soit son niveau d'avancement sur ce sujet. Le [kit RSE ANIA-ACTIA](#) a été réalisé sur la base de la norme ISO 26000, norme de référence en matière de RSE.

Il contient un module de sensibilisation, un mode d'emploi, des grilles d'évaluation, illustrées d'exemples concrets issus de bonnes pratiques, un outil de restitution du positionnement de l'entreprise.

international, dans le but d'offrir aux entreprises un panel enrichi d'outils et de mettre en lumière la manière dont les actions des fédérations françaises s'inscrivent dans ce périmètre élargi. Pour les secteurs appelés à témoigner dans ce guide, l'implication des fédérations internationales est de degré et de nature diverse. Certaines ont développé une démarche de développement durable structurante, reprise et déployée par des fédérations françaises. Plusieurs ont pris l'initiative de faire traduire des dispositifs d'accompagnement français dans d'autres langues, afin d'en assurer une diffusion large dans les autres pays. ^

Initiative Responsible Care® du secteur chimique à l'international

[Responsible Care®](#) est l'initiative mondiale de l'industrie chimique pour l'amélioration continue des performances dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement (HSE) et pour l'ouverture vers les parties prenantes. Cette initiative est pilotée par l'*International Council of Chemical Associations* (ICCA) et a été adoptée en France par l'Union des Industries Chimiques (UIC) en 1990.

Des partenariats existent en France, comme en Europe, permettant d'accorder des « licences » d'utilisation du logo et de la marque [Responsible Care®](#) à des organisations professionnelles partenaires (distribution, transport) de la chaîne de valeur de l'industrie chimique et développant une démarche de type [Responsible Care®](#).

Dans un contexte globalisé, des socles communs favorisent l'appropriation des enjeux du développement durable par l'ensemble des acteurs et inscrit les entreprises dans une démarche vertueuse de progrès continu, tout en valorisant les bonnes pratiques des entreprises françaises.

Le MEDEF et l'Orse encouragent les fédérations françaises à renforcer le dialogue avec leurs partenaires étrangers, européens et internationaux, pour promouvoir leurs outils, et encourager la réflexion sur le développement de dispositifs d'accompagnement communs pour le secteur.

LIEN AVEC INTERNATIONAL

Les entreprises françaises évoluant dans un contexte globalisé, les actions des fédérations s'inscrivent elles aussi dans un contexte a minima européen. Cette nouvelle édition du guide met donc en avant les actions mises en place au niveau